

meurthe & moselle HABITAT
propose à **CIREY-SUR-VEZOUZE**

Un pavillon dans une résidence accompagnée
avec des services
à partir de **528 €/mois*** tout compris



construction labellisée
BBC Effinergie



Résidence
Emilie du Châtelet



Une formule adaptée aux + de 60 ans

- personnes âgées, autonomes
- seules ou accompagnées

Un nouveau concept qui conjugue

- qualité, confort et convivialité
- services personnalisés
- sécurité

**voir détails en page intérieure*

Comment ne plus vivre seul à domicile ?

A l'initiative du Conseil Général, le CAPS, la Carsat Nord-Est et meurthe & moselle HABITAT ont décidé d'unir moyens et savoir-faire pour des résidents qui souhaitent conserver une certaine autonomie et bénéficier d'un large panel de services.



Le concept s'adresse aux séniors qui éprouvent le besoin de résider dans un lieu de vie mieux adapté, tout en souhaitant conserver leur autonomie et bénéficier de services.

L'ensemble des partenaires a mis tout en œuvre pour que ce nouveau concept conjugue tous les avantages d'un lieu paisible et agréable à vivre :

- Un ensemble résidentiel moderne, bien situé, au calme et sécurisé
- Des pavillons à ossature bois de plain pied écologiques et économiques Basse Consommation pour un meilleur confort
- Des charges locatives mieux maîtrisées
- La présence permanente, jour et nuit, d'un accompagnant en lien avec une structure spécialisée, le CAPS

Les services à proximité

Hôpital local, maison de santé, commerces, transports en commun, pharmacie, professionnels de santé, services d'aides à domicile, médiathèque, piscine... et la proximité du massif vosgien pour profiter de bons bols d'air !

Une résidence sur mesure et écologique

La résidence est située à proximité des commerces et de services. Elle s'organise autour d'un axe central bordé de 12 pavillons de plain-pied clôturés avec accès sécurisé, jardin privatif et stationnement aérien. Deux logements complètent le site pour les accompagnants. Un espace collectif et une terrasse agrémentent les lieux. Chaque résident peut se retrouver dans un espace commun réservé aux activités et à l'animation.

Pour + de confort :

- construction Basse Consommation
- accès à la résidence par un portail
- surfaces habitables supérieures à la réglementation minimale
- cellier extérieur pour chaque pavillon
- confort acoustique et thermique renforcés
- chauffage écologique et performant (bois/gaz)
- portes palières 3 points
- volets roulants électriques
- menuiserie isolante double-vitrage
- confort sanitaire par des équipements adaptés aux seniors

Des services personnalisés en lien avec le CAPS et la Carsat Nord-Est

- un rôle d'accompagnement des résidents
- l'interface entre la résidence, l'ensemble des offres de proximité et l'environnement
- des ateliers de prévention, de santé et de vie

Un accompagnant séjourne sur place et intervient auprès des habitants pour maintenir, si ce n'est créer, le lien social afin de lutter contre la solitude et le repli sur soi. Il est en contact permanent avec les résidents, organise l'animation et des activités festives, facilite la relation avec les réseaux de soins, d'aides à domicile, les associations et les organismes sociaux. Il apporte son aide aux courses, aux déplacements de proximité, aux appels ou aux sollicitations de services et aux démarches administratives. Il peut aussi dépanner ou aider au dépannage dans l'habitation. Son action multiple concourt aussi à la création d'une dynamique solidaire intergénérationnelle.

Les loyers pratiqués

Le parc immobilier de meurthe & moselle HABITAT est conventionné. Vous pouvez bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement attribuée en fonction de vos ressources, de votre composition familiale et également du loyer. Une estimation peut être faite par nos services en lien avec votre organisme de prestations familiales. Un dépôt de garantie correspondant à un mois de loyer hors charges vous sera demandé sans aucun autre frais.

Exemples

Loyers prévisionnels mensuels incluant toutes les charges (chauffage compris) hors APL

- Le pavillon T2 (6) de 55 m²
à partir de 428 €
- Le pavillon T3 (6) de 72 m²
à partir de 556 €



La salle commune des résidents

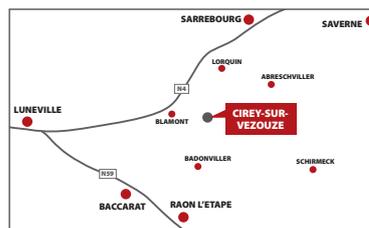
A cela s'ajoute l'accompagnement social géré par le CAPS, soit environ 100 €/mois par pavillon

Comment réserver votre pavillon ?

Un dossier est à retirer à la mairie de Cirey-sur-Vezouze. Vous serez aidé pour le compléter. Il sera ensuite transmis à mmH, propriétaire et gestionnaire de la résidence. Une commission indépendante et souveraine examinera votre demande selon des critères réglementaires d'accès aux logements (communiqués au moment de la préparation du dossier en mairie). Une conseillère commerciale de mmH prendra personnellement en charge votre demande et vous informera de son évolution.

Renseignements en mairie

1, place Général Leclerc
Cirey-sur-Vezouze.
Tél. : 03 83 42 50 27



Des services personnalisés en lien avec le CAPS

Sylvain MANGIN
chargé de l'accompagnement social
Tél : 03 83 36 27 02
sylvain.mangin@caps-54-51.com

Renseignements sur la résidence

Fanny SINGARRAUD
Conseillère commerciale à mmH
Tél. : 03 83 17 56 66
fsingarraud@mmhabitat.fr



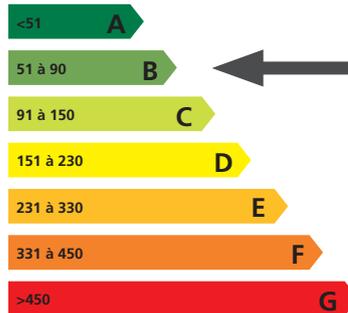
Quelques précisions :



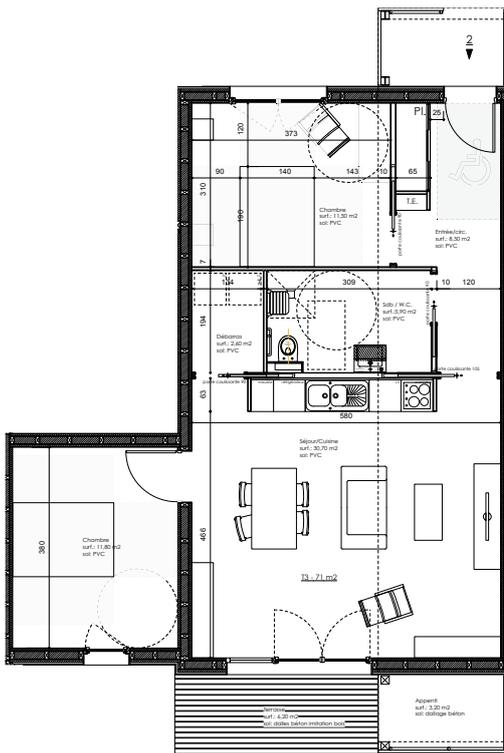
■ Les 12 pavillons bordent l'axe central pour constituer un ensemble résidentiel aéré

■ Grâce au label BBC, la performance énergétique de votre pavillon est quasi optimale.

logement économe



logement énergivore



■ Un exemple d'organisation intérieure d'un pavillon T3 : il offre une surface totale de 72m² avec une entrée de 8,5m², un grand séjour-cuisine de 31m², deux chambres de 12m, salle de bain de 6m², un débarras de 2,5m², des placards. A cela s'ajoutent une terrasse et un appentis dallés de 6m² et 3,5m².



Participant à cette réalisation

maître d'ouvrage
meurthe & moselle HABITAT

Architecte - maître d'œuvre
Atelier Plan B
Olivier Bourbon
Frank Brunier

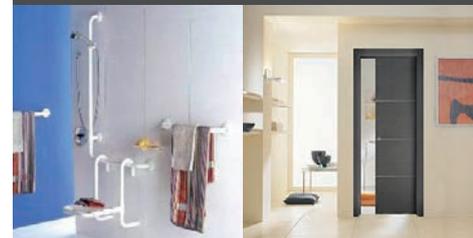
Certification Qualibel
BBC Effinergie

Contrôleur technique
Qualiconsult

Bureau d'études
S2T Bureau d'Etudes

SPS
BECS

Entreprise générale
EIFFAGE Construction Nancy



Mai 2014

Les quatre membres fondateurs de ce nouveau concept de résidence accompagnée sont :



Participant également à cette démarche : l'Etat, le RSI (Régime Social des Indépendants), la MSA (Mutualité Sociale Agricole Lorraine), le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), la communauté de communes du Pays de la Haute-Vezouze et la commune de Cirey-sur-Vezouze.



Financement

2,2 M€ financés avec le concours de l'Etat, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, la Carsat Nord-Est, la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations - prêt PLUS), le Conseil Général, le RSI, le dispositif européen FEADER, la MSA, la communauté de communes du Pays de la Haute-Vezouze, la commune de Cirey-sur-Vezouze, et mmH (fonds propres).